



La licence sportive permet d'avoir accès à tout ou partie des activités (notamment les compétitions) organisées par la ligue, la Fédération à laquelle est affilié le club. Le licencié est couvert en Responsabilité Civile par le contrat collectif d'assurance (voir fiche pratique N°5) conclu par la FFHB, conformément au Code du Sport.

Elle permet également de prendre part au fonctionnement de la Fédération, de la Ligue, du club. (Art. 30 des [Textes Réglementaires](#))

LA GESTION DES LICENCES SUR GESTHAND

Les tutoriels (guides d'apprentissage) sont à votre disposition sur Gest'hand. En cliquant sur les liens ci-dessous, vous trouverez toutes les informations utiles.

- [Le renouvellement des licences](#)
- [la création de licences](#)

Les 4 étapes de l'élaboration d'une licence sont les suivantes :

- **En cours** = Le club a envoyé le lien Gest'hand invitant le futur licencié à remplir le formulaire.
- **Finalisée** = Le licencié a complété le formulaire et joint les documents demandés.
- **Validée** = le club a vérifié les données et validé la demande de licence.
- **Qualifiée** = la ligue a qualifié la demande conforme.

Attention : chaque « relance » du club vers son licencié invalide le précédent envoi (d'où l'apparition de la mention « lien invalide »).

LE FORMULAIRE WEB

Le formulaire web comporte quatre sections (ou plus en cas de mutation) :

- « **Identité** » : cette section contient les informations sur l'identité de l'adhérent (nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, sexe). Ces informations ne sont pas modifiables. (Voir ci-dessous « pièce identité »)
- « **Adresse et contacts** » : ici, les informations sur l'adresse et les numéros de téléphones peuvent être complétées et/ou modifiées. Possibilité d'ajout des champs numéro téléphone représentant légal 1, représentant légal 2...
Adresse électronique : le club doit mentionner l'adresse électronique individuelle et ne doit pas utiliser une adresse commune (pour limiter les risques de spams Gesthand bloque au-delà de 5 licenciés, avec la même adresse)
- « **Licence** » : il faut cocher un type de licence. La fédération définit 3 types de licences : dirigeant, pratiquant et événementielle.

La photo doit être du type « identité » (3,5 X 4,5). Les photos de vacances sont sympathiques... mais ne peuvent pas être acceptées. En tant que club, vous devez refuser et ne pas valider.

Les photos avec animaux, chapeaux, lunettes de soleil sont également refusés.

Le club peut recadrer ou tourner la photo directement dans Gesthand.

La photo est valable 3 ans mais si le licencié souhaite en changer, il le peut. Elle sera alors à nouveau valable pour 3 ans.





La pièce d'identité doit indiquer clairement le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance du demandeur (passeport, carte identité, permis conduire ou livret de famille pour les mineurs).

La pièce d'identité est valable pour 5 ans.

Pour les femmes mariées, inscrire le nom marital et le nom de naissance.

L'autorisation parentale : est obligatoire pour tout mineur à la date de la prise de la licence. Peu importe que le jeune évolue en championnat Adulte (+16), c'est son âge réel qui est pris en compte.

Le certificat médical :

- **MINEURS** : suppression du certificat médical pour les créations et renouvellements de licences et remplacé par un **questionnaire de santé**, et si une case est cochée OUI, il faut fournir un certificat médical (télécharger le certificat médical type -d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou en loisir, obligatoirement établi après le **1^{er} mai 2021** (pour la saison 2021/2022), et renseigner la date de ce certificat sur Gesthand.

- **MAJEURS** : pas de changement

Lors d'une création, le licencié doit télécharger un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou en loisir, obligatoirement établi après le **1^{er} mai 2021** (pour la saison 2020/2021), et renseigner la date de ce certificat sur Gesthand.

Lors d'un renouvellement : si le dernier certificat médical a été établi après le **1^{er} juin 2019**, alors celui-ci reste valable jusqu'à la fin **saison 2021-2022**, il faut saisir de nouveau dans Gesthand la date d'établissement de ce certificat réimporté automatiquement. En outre le licencié doit télécharger une attestation de santé et mentionner la date de ce document dans Gesthand (obligatoirement après le **1^{er} mai 2021**)

Le licencié est responsable du questionnaire de santé

Si le club constate une erreur, il peut mettre en attente en précisant le motif, ce qui génère un mail invitant le licencié à corriger.

Si la demande est conforme, le licencié reçoit sa licence par mail et le club peut la télécharger à tout moment.

NOUVEAUTES

Certificat d'honorabilité des licenciés encadrants : obligation pour tous le encadrants (Dirigeants Educateurs sportifs- bénévoles ou rémunérés, Arbitres, bénévoles ou salariés licenciés en contact direct avec les mineurs, ...) de fournir une attestation d'honorabilité sur l'honneur (téléchargement imprimé type) complétée par le licencié lui-même.

Si mutation dans la même saison : le licencié conserve la mention « encadrant » dans son nouveau club

HELLO ASSO : Le licencié peut régler sa licence en ligne si le club a en amont créer un compte Hello Asso.





Saison 2021/2022
Fiche pratique N°11
Mise à jour 10/06/2021

LES CONSEILS À DONNER À VOS LICENCIÉS

- Ne pas cliquer sur le bouton « Finaliser » en bas de page avant d'avoir fourni toutes les pièces (certificat médical, pièce d'identité, justificatifs de mutation, photo d'identité, autorisation parentale, etc.).
- Cliquer sur le bouton « Enregistrer » pour sauvegarder la licence et les documents fournis tant que celle-ci n'est pas complète. Il est toujours possible d'y revenir pour la « finaliser ».

DÉLAI DE QUALIFICATION

C'est la **date de validation par le club** de la demande complète et conforme, qui détermine **la date de qualification (J+1)**. Si la licence est mise en attente la date de qualification est repoussée (J+1 de la nouvelle date de validation du club)

En cas de mutation : voir la fiche Pratique sur les Mutations

